Rapport de monitoring de protection

Période : du 01 au 30 septembre 2025

Province du Tanganyika

39 alertes ont été documentées ce mois de septembre 2025

Chiffres clés	
437	150
Victimes des violations	Autres victimes

Principales violations	
372	Violations du droit à la propriété
48	Violations du droit à la vie et l'intégrité physique
10	Violations du droit à la liberté

Tendance des victimes des violations par mois

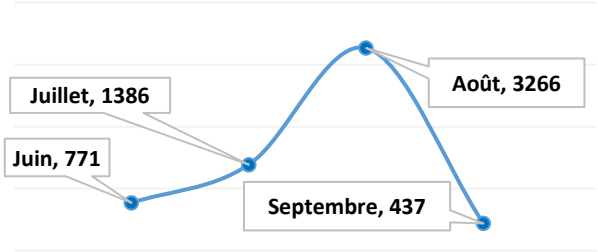

Violations reportées

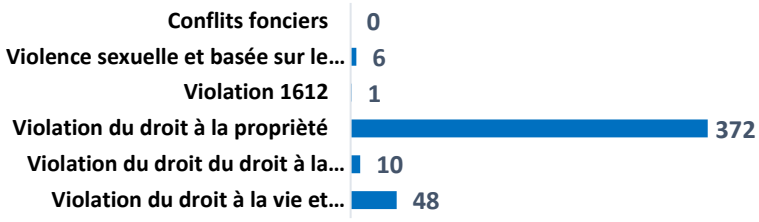

Répartition géographique des violations

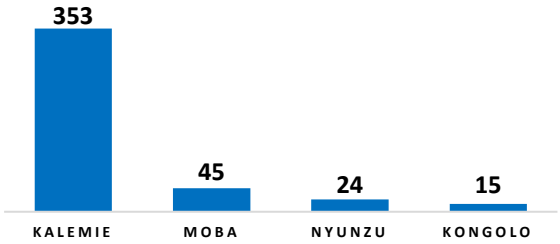

Genre des victimes

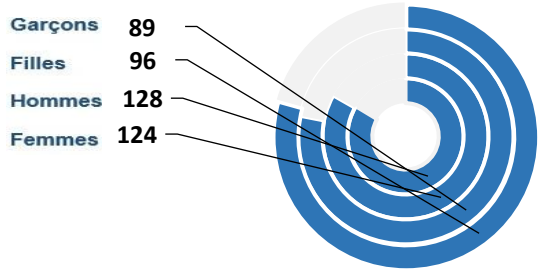

Statut des victimes

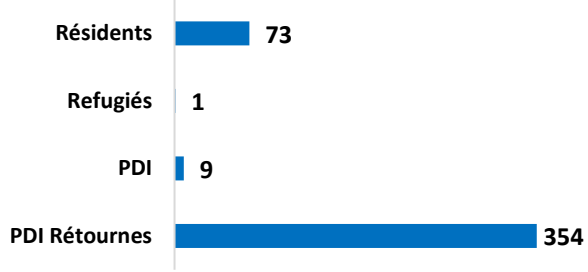

Tendance générale

En septembre 2025, l'outil AlertBook a permis d'identifier **7 205 personnes ayant besoin de protection** à travers **39 alertes validées** dans la province du Tanganyika.

Les principaux incidents concernent :

- **6 618 cas de déplacements forcés**,
- **437 violations des droits humains**,
- **150 victimes d'incidents divers**, dont un naufrage entre Kongolo et Molongo cité.

Par rapport à août 2025, on observe une **baisse significative de 86,62 %** des incidents, reflet d'une accalmie des incursions de miliciens et des pillages, d'un renforcement du dispositif sécuritaire.

Les violations des droits humains recensées touchent principalement le **droit de propriété (85,13 %)**, suivies du **droit à la vie et à l'intégrité physique (10,98 %)**, du **droit à la liberté (2,29 %)**, des **violences basées sur le genre (1,37 %)**, et d'une catégorie marginale de violations 1612 (0,23 %).

Le **territoire de Kalemie** concentre la majorité des violations (**80,78 %**). Les **retournés** constituent la catégorie la plus affectée (**81,01 %**), devant les **résidents (16,70 %)**, les **PDI (2,06 %)** et les **réfugiés (0,22 %)**. En termes de profil, les victimes se répartissent comme suit : **hommes (29,29 %)**, **femmes (28,38 %)**, **filles (21,97 %)** et **garçons (20,37 %)**.

Protection de l'enfant

Violations touchant les enfants

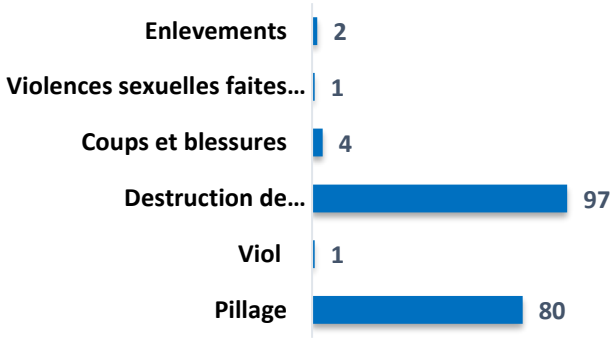

Sexe des victimes

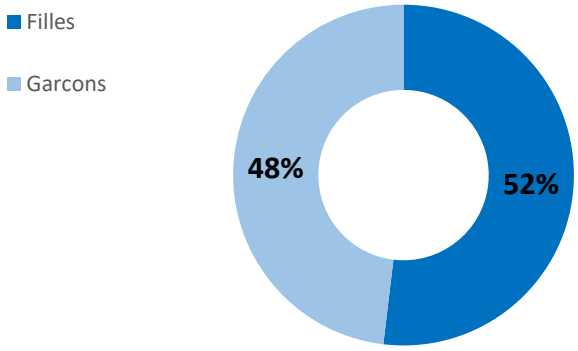

Au total, **185 enfants** ont été victimes de violations des droits humains au cours du mois de septembre 2025. Parmi eux, **96 filles (52 %)** et **89 garçons (48 %)**.

Concernant les types de violations documentées :

- **Destruction de propriété / incendie** : **97 cas (49,19 %)**
- **Pillages**: **80 cas (43,24 %)**
- **Coups et blessures** : **4 cas (2,16 %)**
- **Enlèvements ou disparitions forcées** : **2 cas (1,08 %)**
- **Violations de type 1612***: **1 cas (0,05 %)**
- **Viol**: **1 cas (0,05 %)**

La catégorie 1612 fait référence aux violations graves contre les enfants en temps de conflit armé, telles que définies par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Un incident particulièrement grave s'est produit le **8 septembre 2025** dans le **territoire de Kalemie**, au **groupement Kasanga Mtoa**, dans la **zone de santé de Nyemba**, **aire de santé de Mtoa**, **localité de Kabimba**. Une **fille mineure de 9 ans** y a été victime de **viol commis par un élément de l'armée régulière**. Cet acte constitue une violation grave des droits de l'enfant ainsi que des principes du droit international humanitaire. Il suscite de sérieuses préoccupations concernant la protection des civils, en particulier des enfants, dans les zones sous contrôle militaire ou touchées par les conflits.

Violence basée sur le genre (VBG)

Principales violations VBG

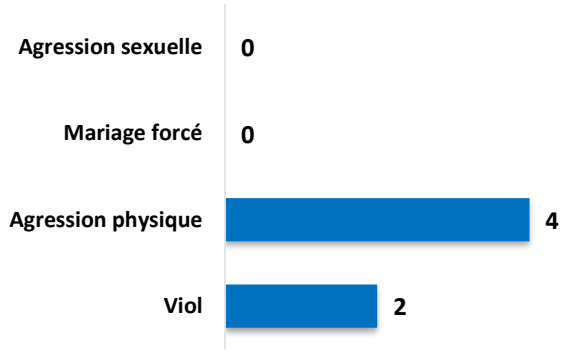

Auteurs présumés de ces violations

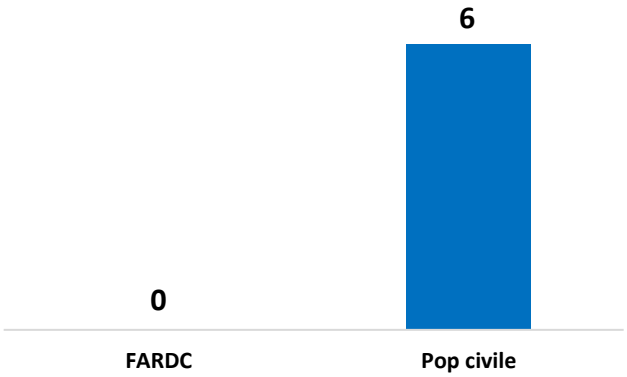

Au cours de la période observée, **six cas de violences basées sur le genre (VBG)** ont été enregistrés. Parmi ces incidents, **deux cas de viol** (33,33 %) et **quatre cas d'agression physique** (66,67 %) ont été documentés, tous **perpétrés par des civils**.

Les équipes de terrain signalent une **hausse préoccupante des agressions physiques dans les sites de personnes déplacées internes (PDI)**. Déjà fragilisées par leur situation sociale, les **femmes et les enfants** y demeurent particulièrement exposés, faute de mécanismes de protection efficaces. Cette situation met en lumière l'urgence de renforcer les dispositifs de prévention et de prise en charge des survivants, ainsi que de sensibiliser les communautés afin d'enrayer la banalisation de ces violences.

Conflits fonciers

Dans le village de Lyapenda, situé à environ 60 km de Moba-centre, des tensions croissantes sont signalées entre les habitants, le Chef du village et un prêtre local. Plusieurs membres de la communauté, ainsi que le comité du Chef du village, dénoncent des arrestations répétées liées à des accusations portées par le prêtre auprès des autorités policières. Ce dernier accuse les habitants d'avoir construit sur une concession qu'il considère comme lui appartenant. Toutefois, le Chef du village conteste ces allégations, affirmant connaître les limites exactes de son territoire. Il déplore le fait que ses déclarations ne soient pas prises en compte par le prêtre. Le cas le plus récent, survenu la semaine précédente, concerne la construction de cinq maisons. Sur la base des accusations du prêtre, la police a procédé à l'arrestation du Chef du village ainsi que des constructeurs impliqués.

En outre, dans le village de Nkulula, situé dans le territoire de Kongolo, un conflit coutumier persistant a attiré l'attention des éléments de l'auditorat militaire. La tension est née de l' autoproclamation d'un individu comme Chef de groupement Bawezya, au sein de la chefferie de Bena Yambula. La famille du prétendu nouveau Chef s'est opposée à l'intervention des militaires, allant jusqu'à jeter des pierres, endommager deux motos appartenant aux forces de l'ordre, et incendier plusieurs habitations. Ces actes ont provoqué le déplacement de certains habitants et fait plusieurs blessés au sein de la famille concernée. Des coups de feu en l'air ont également été signalés lors de l'intervention. Face à l'escalade de la violence, les habitants de Nkulula sollicitent l'implication urgente des autorités

compétentes, tout en demandant que les forces militaires ne soient pas engagées dans des affaires à caractère coutumier, afin de préserver la paix et la cohésion sociale dans la région.

Mouvements de la population

Déplacement forcé						
Village/ Localité de provenance	**Village/ Localité d'accueil**	**Zone de santé**	**Nbre de ménages**	**Nbre de personnes**	**Causes de déplacement**	**Date ou période**
Kakozi et ses environs	Kabimba Rugo	Nyemba	85	435	Affrontement entre les miliciens de la faction Mulinda-Amani et Bishambuke.	21 au 22 Sept
Mutufita	Eliya	Nyemba	300	1532	Manque d'assistance dans le site des PDI spontané de Mutufita	03 Sept
Kagulu Maziba	Musebe	Nyunzu	33	171	Affrontement entre les militaires de FARDC et membres d'une milice autoproclamée Wazalendo.	26 Sept
Musebe	Musebe-Carrière	Nyunzu	42	215	Affrontement entre les militaires de FARDC et membres la milice Mayaya.	25 Sept
Mwanzo Kingombe	Gare-Makala	Kalemie	853	4265	Incursion d'un groupe milicien autoproclamé Wazalendo.	15 Sept
TOTAL			**1313**	**6618**		

Analyse de contexte par territoire

La province du Tanganyika continue de faire face à une situation humanitaire complexe, marquée par l'activisme de groupes armés, les violences intercommunautaires et les catastrophes accidentelles. Au mois de septembre 2025, les données collectées à travers l'outil AlertBook révèlent que 7 205 personnes ont été identifiées comme victimes ayant des besoins en protection. Cette situation met en lumière la vulnérabilité persistante des populations, appelant des réponses adaptées en matière de protection, de réintégration et de cohésion sociale.

Territoire de Kalemie

Le territoire de Kalemie connaît une **détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire**, alimentée par plusieurs facteurs :

- la présence active de groupes armés, notamment les milices **Wazalendo** ;

- des **conflits intercommunautaires persistants** ;
- des **abus institutionnels** ;
- une **augmentation des violences basées sur le genre (VBG)**.

Cette instabilité se déroule dans un contexte marqué par une **pauvreté généralisée**, des **déplacements forcés**, et un **accès très limité aux services sociaux essentiels**. Les **tensions coutumières non résolues** contribuent à fragiliser davantage la cohésion sociale, en particulier dans les zones rurales et les sites de personnes déplacées internes (PDI), où les conditions de vie sont extrêmement précaires.

Actuellement, plus de **600 ménages** vivant sur le site PDI d'Eliya manquent cruellement d'**eau, de latrines et d'abris**. Depuis septembre 2025, environ **850 nouveaux ménages** ont été enregistrés à **Gare Makala**, après avoir fui les violences attribuées à des éléments présumés Wazalendo. On y a signalé **plusieurs blessés** ainsi que des **cas de violences sexuelles**. La VBG demeure un problème majeur. Parmi les incidents les plus graves figure le **viol d'une fillette de 9 ans** par un élément de l'armée régulière à Kabimba. Quatre autres cas d'agressions physiques ont été signalés chez des femmes PDI dans les sites de **Rugo, Likasi et Mwaka**, souvent liés à des conflits domestiques ou à la gestion de l'aide humanitaire. Ces violences, fréquemment banalisées et rarement sanctionnées, traduisent un **climat d'impunité** et une **insuffisante protection des femmes et des enfants**.

Par ailleurs, des **actes de banditisme et d'attaques armées** continuent d'être enregistrés. On note notamment l'agression d'un motard et de son passager par des individus armés de flèches dans le village de **Kabuyu** (axe Kalemie–Nyunzu), ainsi qu'un **vol à main armée** le 7 septembre au village **Assani**, entraînant des pertes matérielles importantes. Enfin, du 21 au 22 septembre, un **affrontement** entre deux factions Wazalendo — *Mulinda Amani* et *Bishambuke* — dans le village de **Kakozi** a fait **trois morts** et provoqué le déplacement de plusieurs ménages.

Territoire de Moba

Le territoire de Moba connaît une situation préoccupante marquée par une crise de gouvernance locale et une montée de l'insécurité, compromettant la cohésion sociale et la stabilité communautaire. Des conflits fonciers, souvent instrumentalisés par des figures religieuses, exacerbent les tensions au sein des communautés locales.

Un exemple récent concerne le chef du village Lyapenda et plusieurs habitants accusés par un prêtre d'avoir construit sur une concession qu'il revendique. Ces accusations ont conduit à des arrestations sans procédure transparente, malgré le démenti du chef affirmant que les constructions se trouvent à l'intérieur des limites reconnues de son territoire. Cette situation révèle une influence excessive exercée par certains acteurs religieux sur les autorités locales, compromettant l'impartialité de la justice et la bonne gouvernance. Parallèlement, l'insécurité urbaine s'aggrave. Le 25 septembre 2025, dans le quartier Katele à Moba centre, six bandits armés ont attaqué un civil près de l'agence de transfert Sofecom. La victime a été blessée par balles et dépouillée de ses biens, dont de l'argent et un téléphone. Bien que prise en charge médicalement, cet incident a semé la peur au sein de la population, qui appelle à une action rapide des forces de sécurité pour rétablir l'ordre et protéger les civils.

La persistance de ces tensions foncières et sécuritaires souligne l'urgence d'une réponse institutionnelle renforcée pour restaurer la confiance entre les communautés, encadrer les conflits fonciers par des mécanismes neutres, et garantir la sécurité des citoyens dans les zones urbaines du territoire de Moba

Territoire de Nyunzu

Le territoire de Nyunzu traverse une triple crise qui affecte profondément la vie socio-économique et la sécurité des populations. Cette crise se manifeste à travers l'insécurité urbaine croissante, une dégradation des infrastructures stratégiques, et une instabilité militaire liée aux affrontements entre les Forces Armées de la RDC (FARDC) et des groupes armés locaux.

Sur le plan sécuritaire, la recrudescence des actes de justice populaire met en lumière le déficit de confiance envers les institutions judiciaires et policières. En date du 7 septembre 2025, dans le quartier Kamakonde I, un présumé voleur surpris en flagrant délit a été violemment battu par des motards. L'intervention du chef de quartier a permis d'éviter un lynchage, mais l'individu a été évacué par ses complices avant l'arrivée des forces de l'ordre, illustrant le manque de réponse sécuritaire efficace et l'impunité persistante. L'effondrement du pont Lwizi en date du 8 septembre 2025, reliant Nyunzu au territoire voisin de Kabalo, a aggravé la vulnérabilité infrastructurelle du territoire. Cette rupture a interrompu la circulation entre les deux zones, paralysant les échanges commerciaux et les interventions humanitaires, tout en isolant des communautés rurales déjà fragiles et exposées à un risque élevé de pénurie de biens essentiels.

Par ailleurs, l'instabilité militaire s'est intensifiée avec les affrontements survenus du 25 au 26 septembre 2025 entre les FARDC et les miliciens du groupe présumé « Wazalendo » de la faction Mayaya dans le village Musebe. Ce conflit, déclenché par le refus des miliciens d'obtempérer et leurs actes de tracasserie envers la population, a causé la mort de deux civils et de deux militaires, ainsi que trois blessés et le déplacement forcé de plusieurs ménages. La poursuite des combats jusqu'à Musebe village a provoqué un mouvement massif de population vers Musebe Carrière.

Territoire de Kongolo

Le territoire de Kongolo est actuellement confronté à une série des conflits coutumiers, violences basées sur le genre et une situation sanitaire préoccupante marquée par une épidémie de choléra. En effet, sur le plan sociopolitique, un conflit coutumier s'est intensifié dans le village de Nkulula, au sein de la chefferie de Bena Yambula, suite à l'autoproclamation d'un chef de groupement Bawezya. Cette situation a engendré une réaction violente de la famille du chef autoproclamé contre les forces de l'ordre, incluant des jets de pierres, des actes d'incendie et des blessés. Ce climat témoigne d'une crise de légitimité au sein des structures traditionnelles et d'un profond malaise entre les autorités coutumières et étatiques, menaçant la stabilité locale. Par ailleurs, les violences basées sur le genre persistent, comme en témoigne le viol d'une adolescente de 15 ans dans le village de Katala alors qu'elle allait chercher de l'eau. Ce drame met en évidence la vulnérabilité accrue des jeunes filles dans les zones rurales, particulièrement lors des corvées domestiques. L'auteur du viol demeure non identifié, et malgré l'ouverture d'une enquête grâce à la mobilisation de la famille, le suivi judiciaire reste incertain, illustrant les limites du système de protection et d'accès à la justice.

Sur le plan sanitaire, une épidémie de choléra a été confirmée dans la zone de santé de Kongolo. Le 20 septembre 2025, six cas ont été enregistrés, suivis de quatre décès le 29 septembre. Cette situation reflète une propagation rapide, facilitée par des conditions d'hygiène dégradées, un accès limité à l'eau potable et l'insuffisance des infrastructures sanitaires. L'appel des populations à une intervention urgente souligne la nécessité d'une réponse multisectorielle incluant la prévention, le traitement, la sensibilisation communautaire et l'amélioration des conditions sanitaires.

Principaux évènements alertés et validées

Il a été rapporté au cours de ce mois de septembre 2025, quatre (4) accidents de circulation ; trois (3) embuscades ou braquages, quatre (4) attaques et affrontements armes ; un (1) tensions communautaires ; cinq (5) cas de mouvement de population, sept (7) violence basée sur le genre ; deux (2) tracasseries ; trois (3) catastrophes naturelles ; six (6) incursion ou attaque directe contre des civils ; trois (3) conflits fonciers ; un (1) enlèvements.

Recommandations et suggestions

- Déployer une mission de médiation et de résolution des conflits dans la chefferie de Bena Yambula, mais aussi renforcer les capacités des autorités coutumières et locales en gestion des conflits **(Cluster protection)** ;
- Soutenir et intensifier les campagnes de sensibilisation communautaire sur les droits des femmes, enfants ainsi que les actions de prévention et réponse aux VBG **(Cluster protection) ;**
- Renforcer les actions de protection et d'assistance humanitaire dans les sites PDI (Eliya, Gare Makala, Rugo, etc.) **(Cluster protection)** ;
- Mener le plaidoyer afin de renforcer la présence et l'efficacité des forces de sécurité dans les zones sensibles de territoire de Nyunzu **(Cluster protection)** ;
- Plaider pour la réhabilitation urgente le pont Lwizi pour rétablir la mobilité, les échanges économiques et l'accès humanitaire **(Cluster protection)** ;
- Appuyer les autorités locales dans la restauration des infrastructures critiques (ponts, routes, centres de santé) **(Cluster protection).**

Tableau synthèse statistique

Violations par territoire

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE					VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE						VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS					CONFLITS FONTIERS				1612					SGBV						Total
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Déplacement forcé	Extorsions des Biens	Destruction de propriété/incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Assassinat/meurtre	Blessures ou morts du aux mines	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Conflits des limites	Conflit lié à l'exploitation des pâturages	Conflits coutumiers	Conflit lié à l'exploitation des forêts	Violences sexuelles faites aux enfants	Enlèvements d'enfants	Recrutement et utilisation d'enfants	Attaques contre des écoles et des hôpitaux	Meurtres et Mutilation d'enfants	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)	Mariage force	Deni de ressource	Violence Psychologique	
Kalemie	0	4	0	0	0	3	164	0	162	0	0	13	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	353
Kongolo	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	15
Nyunzu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Moba	6	0	0	0	0	7	31	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45
Total général	6	4	0	0	0	10	200	0	162	0	0	42	5	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	437

Occurrence des présumés auteurs par violation

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE					VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE						VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS					CONFLITS FONTIERS				1612					SGBV						Total
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Déplacement forcé	Extorsions de Bien	Destruction de propriété/incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Assassinat/meurtre	Blessures ou morts du aux mines	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Conflits des limites	Conflit lié à l'exploitation des pâturages	Conflits coutumiers	Conflit lié à l'exploitation des forêts	Violences sexuelles faites aux enfants	Enlèvements d'enfants	Recrutement et utilisation d'enfants	Attaques contre des écoles et des hôpitaux	Meurtres et Mutilation d'enfants	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)	Mariage force	Deni de ressource	Violence Psychologique	
Bandits	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
FARDC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Population civile	0	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	25
Miliciens	0	0	0	0	0	0	162	0	162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	324
PNC	6	2	0	0	0	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Inconnu	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Total général	6	4	0	0	0	10	200	0	162	0	0	42	5	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	437

Violation par statut des victimes

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE					VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE						VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS					CONFLITS FONTIERS				1612					SGBV						Total
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Déplacement forcé	Extorsions de Bien	Destruction de propriété/incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Assassinat/meurtre	Blessures ou morts du aux mines	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Conflits des limites	Conflit lié à l'exploitation des pâturages	Conflits coutumiers	Conflit lié à l'exploitation des forêts	Violences sexuelles faites aux enfants	Enlèvements d'enfants	Recrutement et utilisation d'enfants	Attaques contre des écoles et des hôpitaux	Meurtres et Mutilation d'enfants	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)	Mariage force	Deni de ressource	Violence Psychologique	
Résident	6	4	0	0	0	9	36	0	0	0	0	14	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	73
Refugié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
PDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	9
PDI Retourné	0	0	0	0	0	1	164	0	162	0	0	22	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	354
Total général	6	4	0	0	0	10	200	0	162	0	0	42	5	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	437

Occurrence d'âge et sexe des victimes par violation

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE					VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE						VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS					CONFLITS FONTIERS				1612					SGBV						Total
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Déplacement forcé	Extorsions de Bien	Destruction de propriété/incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Assassinat/meurtre	Blessures ou morts du aux mines	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Conflits des limites	Conflit lié à l'exploitation des pâturages	Conflits coutumiers	Conflit lié à l'exploitation des forêts	Violences sexuelles faites aux enfants	Enlèvements d'enfants	Recrutement et utilisation d'enfants	Attaques contre des écoles et des hôpitaux	Meurtres et Mutilation d'enfants	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)	Mariage force	Deni de ressource	Violence Psychologique	
Total Femmes	0	2	0	0	0	1	110	0	93	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	220
Filles 0-4 ans	0	1	0	0	0	0	5	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
Filles5-11	0	0	0	0	0	0	19	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36
Filles12-17	0	0	0	0	0	0	26	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	51
Femme18-59	0	1	0	0	0	1	46	0	42	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	98
Femme 60ans	0	0	0	0	0	0	14	0	8	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
Total Hommes	6	2	0	0	0	9	90	0	69	0	0	36	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	217
Garcons 0-4	0	1	0	0	0	0	8	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
Garcons 5-11	0	0	0	0	0	0	11	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Garcons12-17	0	0	0	0	0	0	28	0	24	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56
Homme 18-59	5	1	0	0	0	8	35	0	26	0	0	27	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106
Homme 60ans	1	0	0	0	0	1	8	0	6	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22
TG	6	4	0	0	0	10	200	0	162	0	0	42	5	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	437

Ce rapport est rédigé avec les contributions des acteurs ci-après :

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

PROTECTION CIVILE
Rép. Dém. du Congo

ADES
Actions et Interventions pour le Développement et l'Encadrement Social

ALLIANCE POUR L'UNIVERSALITÉ DES DROITS FONDAMENTAUX

DEFENSE, DEVELOPPEMENT DE LA FEMME & ASSISTANCE DES VEUVES ET ORPHELINS
A.D.L.VOR

ADSSE